



**M A I F  
6 avenue du Lycée  
BP 41  
95335 DOMONT CEDEX**

Marly la ville, le 2 janvier 2010

Madame, monsieur,

Nous souhaiterions obtenir des informations concernant notre contrat N° 1611916R  
Pour cela, nous vous rappelons les éléments de notre assurance.

- Locaux prêtés par les municipalités
  - 1 Local à usage Permanent situé à l'espace Agora Fosses d'une surface d'environ 10-12 M<sup>2</sup>
  - 2 Locaux à usage Permanent situés 3 allée des bouleaux
  - Marly la ville d'une surface totale d'environ 15 M<sup>2</sup> dont un local est en travaux
  - 1 Local à usage temporaire « Salle de réunion » situés 3 allée des bouleaux Marly la ville
  - 1 Local à usage temporaire « Salle de réunion » situés au centre H. Marlé (7 bis allée des noisetiers Marly la ville)
- Participants
  - 20 adhérents adultes à jour de leur cotisation dont 5 bénévoles
  - 4 adhérents de moins de 18 ans à jour de leur cotisation
  - 1 formateur extérieur rémunéré par honoraires
- Matériels
  - Stockés chez les adhérents d'une valeur d'achat d'environ (4 000 €)
    - Pc Portable
    - Imprimantes
    - Appareils photo
    - .....
  - Stockés à l'espace Agora
    - Laboratoire N&B
    - Laboratoire Couleur
    - Sécheuse
    - .....

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE  
[www.cis.asso.fr](http://www.cis.asso.fr) [contact@cis.asso.fr](mailto:contact@cis.asso.fr)

Membre de la fédération photographique de France - Agrée Jeunesse et sport  
Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture  
SIRET N° 448 604 587 0056



➤ Manifestations

- Organisation d'un gala audiovisuel à l'espace L. Jean de Marly (Public Maximum de 300 personnes)
- Expositions de photos dans différents espaces
- Reportages spectacles, carnavales, prises de vues.....

Voici nos questions :

1. Nous allons rapatrier tous les matériels stockés chez les adhérents au 3, allée des bouleaux , quelles sont les conditions pour que ces matériels soient bien garantis ? Faut-il une extension de garantie ? Quelles sont les garanties en cas de vol chez l'adhérent ?
2. Nous utilisons nos véhicules personnels, sommes nous bien garantis contre tous les risques routiers pour le transport d'adhérents ? (Par Ex. Transport de jeunes)
3. Quelles sont les assurances complémentaires que nous devons prendre lors du Gala audiovisuel ?
4. Quelles sont les assurances complémentaires que nous devons prendre lors de sorties pour des reportages, expositions, prise de vue.... ?

De plus, pourriez-vous nous envoyer :

- Une attestation d'assurance pour l'année 2010
- Un dossier complet pour reconstituer notre dossier assurance.

Nous vous remercions de bien vouloir nous répondre, point par point, le plus rapidement possible.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Laurent CHANUT  
Trésorier  
06 08 70 30 09

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE  
[www.cis.asso.fr](http://www.cis.asso.fr) [contact@cis.asso.fr](mailto:contact@cis.asso.fr)

Membre de la fédération photographique de France - Agrée Jeunesse et sport  
Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture  
SIRET N° 448 604 587 0056